



Rapport d'activités

2025

SORAC

société de récupération
des appareils commerciaux

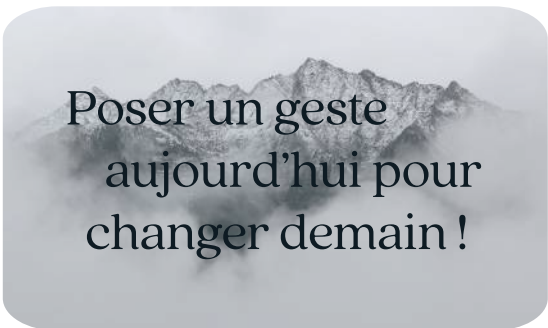
Table des matières

Mot de la direction	3
Bilan 2025 - Année 3	4
Consolidation des bases du programme	5
Qu'est-ce que le programme de récupération de la SORAC?.....	5
Le développement d'un réseau de collecte : un enjeu majeur pour la SORAC.....	6
Développement du réseau de points de dépôt	7
Appareils récupérés en 2025	7
Destination finale des matières	10
Liste des points de dépôt	11
Activité d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ).....	15
Activités d'ISÉ ayant eu lieu en 2025.....	15
Une année de croissance pour la SORAC	16
Participation aux Assises de l'UMQ	16
Participation au Salon ARQ	16
Colloque de Réseau environnement sur la GMR	16
Participation au Congrès annuel de la FQM	17
Participation au Congrès de l'AHQ	17
Participation au colloque sur la gestion des matières résiduelles de l'IDDPNQL	17
Mission au Nunavik	18
Participation au Congrès annuel de l'ADA	18
Outils de communications	19
Que contient un réfrigérateur de type commercial ?.....	19
Bannières déroulantes.....	20
Membres actifs de la SORAC	21
Liste des entreprises membres	21
Mise en marché.....	22
Bilan de masse	22
Bilan financier	23

Mot de la direction

Chers membres et collaborateurs de la SORAC,

La poursuite de la restructuration de la SORAC, le déploiement accéléré de notre réseau de collecte à travers le Québec et la consolidation de notre équipe auront marqué cette troisième année d'existence de notre programme.



Poser un geste
aujourd'hui pour
changer demain !

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des efforts amorcés au cours des dernières années, avec une volonté claire de structurer et de stabiliser nos opérations. Cette année aura été déterminante dans la mise en place de bases organisationnelles solides, alors que la restructuration de la SORAC s'est poursuivie et approche désormais à son aboutissement.

Le déploiement de notre réseau de collecte est demeuré au cœur de nos priorités. Nous avons poursuivi la signature d'ententes avec les municipalités, permettant d'élargir notre couverture territoriale auprès de 271 municipalités québécoises à travers les 58 écocentres maintenant officiellement devenus des points de dépôt SORAC. Ces efforts ont contribué directement à l'atteinte de nos objectifs de récupération, avec un taux de collecte de 30 % et plus de 3 000 appareils récupérés au cours de l'année.

Parallèlement, nous avons poursuivi l'optimisation de nos pratiques et de nos outils, notamment en renforçant nos partenariats, en améliorant notre logistique et en structurant davantage nos processus internes. Ces avancées permettent aujourd'hui à la SORAC de gagner en efficacité et en agilité dans un environnement en constante évolution.

Bien que le programme ait continué de progresser, nous constatons que l'enjeu des resquilleurs persiste. Des stratégies différentes et du soutien externe ont été identifiés afin de poursuivre le recrutement et l'adhésion des entreprises à notre programme notamment par des représentations visant à obtenir une véritable application des mesures de contrôle prévues au Règlement qui sous-tend notre programme. Dans un contexte où persistent des enjeux liés à la conformité, cette situation souligne l'importance de poursuivre les efforts de mobilisation et de sensibilisation au sein de l'industrie et des autorités concernées.

Finalement, je tiens à remercier les employés de la SORAC, sans qui ces accomplissements n'auraient pu être réalisés, ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur soutien continu. Je souhaite également souligner la contribution essentielle de nos membres et partenaires, qui demeurent au cœur de notre succès.

Bref, la SORAC a franchi une étape importante au cours de l'année 2025 et se positionne aujourd'hui sur des bases solides pour poursuivre son développement en vue de l'atteinte de sa cible réglementaire qui entre en vigueur en 2026.

Cordialement,

Nathalie Desjardins

Directrice générale



Bilan 2025 - Année 3

Déploiement et croissance du programme



Croissance continue du programme de récupération de la SORAC



Tenue de la troisième assemblée générale annuelle des membres



Avancement de la transition vers une gestion autonome de la SORAC



Expansion du réseau de points de dépôt publics à travers le Québec



Dépassement de l'objectif avec 28 ententes avec des municipalités et des écocentres



Déploiement du réseau de collecte dans 271 municipalités québécoises



Développement accéléré du réseau de points de dépôt publics à travers le Québec



Regroupement de 59 entreprises membres au 31 décembre 2025



Intégration de 58 écocentres au réseau de la SORAC au 31 décembre 2025



Participation à des événements stratégiques : UMQ, FQM, AHQ, ADA, ARQ et au Colloque GMR de Réseau Environnement

Taux de récupération en 2025 :

NOTRE PRÉVISION = 30%

PERFORMANCE = 30%

59
MEMBRES

17 447
APPAREILS
DÉCLARÉS

3 299
APPAREILS
RÉCUPÉRÉS

30 %
CIBLE
ATTEINTE

Qu'est-ce que le programme de récupération de la SORAC?

La SORAC récupère gratuitement les appareils de réfrigération et de congélation de type commercial et institutionnels non fonctionnels.

La Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC) est un organisme à but non lucratif incorporé le 31 mai 2022, et est le programme reconnu par RECYC-QUÉBEC, dans le but de représenter les entreprises dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de récupération et de recyclage des appareils de réfrigération et de congélation de type commercial ou institutionnel visés au chapitre VI, section 6, art. 53.0.1, paragraphe 2 du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (RRVPE) Q-2, r. 40.1.

Chaque année, des centaines d'appareils de réfrigération et de congélation utilisés dans les commerces et les institutions arrivent en fin de vie ou sont non fonctionnels. Mal gérés, ces équipements peuvent avoir un impact sur l'environnement, notamment en raison des gaz réfrigérants qu'ils contiennent.

Notre rôle :

- Récupérer les appareils non fonctionnels dans les commerces et institutions ;
- Réutiliser l'appareil ou recycler les matériaux (métal, plastique, mousse isolante) ;
- Faciliter la tâche des entreprises en leur offrant une solution clé en main, conforme à la réglementation du Québec.

Plus de 60 différents types de produits sont visés, dont les appareils de type médical et de laboratoire.

LES PRODUITS VISÉS

- Réfrigérateurs
- Congélateurs
- Cellules de refroidissement
- Celliers réfrigérants
- Refroidisseurs à vin
- Présentoirs réfrigérés
- Machines à glaçons
- Distributeurs réfrigérants automatiques d'aliments ou de boissons
- Centres de boissons
- Appareils réfrigérants de type médical et de laboratoire



Le développement d'un réseau de collecte des appareils : un enjeu majeur pour la SORAC



Défi principal :

Réseau de points de dépôt à développer



Nouveaux partenariats :

Commerces, institutions, municipalités, MRC et villes



Taille variée des appareils :

Volumineux et lourds



Points de dépôt

Non acceptés officiellement dans plusieurs écocentres du Québec

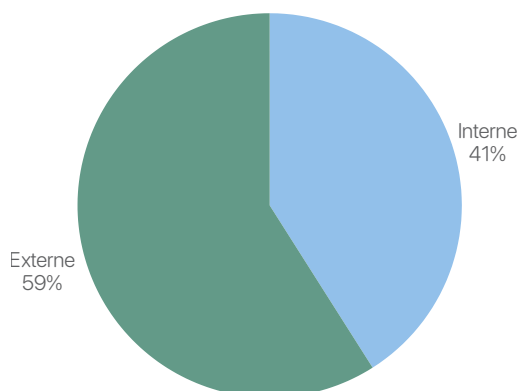
En 2025, la SORAC a poursuivi ses efforts afin d'élargir son réseau de collecte et d'offrir des solutions adaptées aux commerces, institutions, municipalités et MRC. Une attention particulière a été portée au développement des points de dépôt publics dans les écocentres ainsi qu'à la consolidation des partenariats avec les transporteurs et les organismes municipaux.

Collectes sur appel et collecte par les membres

Le service de collecte sur appel est demeuré une composante importante du programme. En 2025, la SORAC a accepté des demandes provenant de la majorité des régions du Québec, permettant la récupération de 3 299 appareils. Les membres de la SORAC ont également continué de jouer un rôle essentiel dans la récupération des appareils. Un total de 1 340 appareils a été collecté directement par les entreprises membres ou leurs réseaux de distribution.

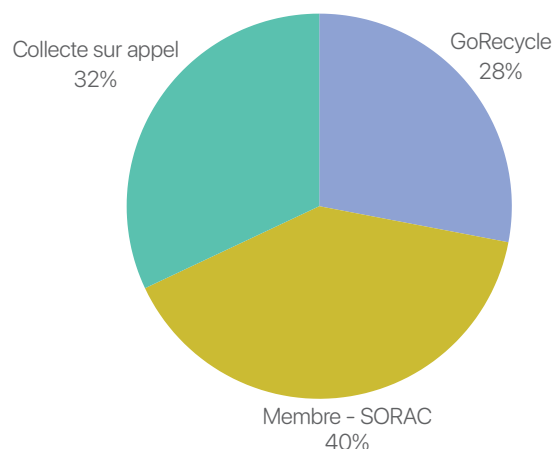
Une collaboration renforcée avec GoRecycle

La signature d'une entente officielle avec GoRecycle en janvier 2025 a permis la collecte simultanée des appareils commerciaux et résidentiels dans les écocentres participants. Cette collaboration a contribué à optimiser les opérations de collecte partout au Québec. En 2025, 915 appareils ont été récupérés par l'entremise du réseau GoRecycle, comparativement à 520 en 2024, soit une augmentation de 76 %.



Interne : collecte par les membres de la SORAC

Externe : collecte directe dans les commerces et institutions



Développement du réseau de points de dépôt

En 2025, la SORAC a consacré une part importante de ses efforts au développement de son réseau de points de dépôt à travers le Québec. Les écocentres demeurent des partenaires essentiels dans la récupération des appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels en fin de vie.

Afin de soutenir le déploiement du programme, des lettres d'information ont été transmises à plusieurs municipalités, MRC et régies intermunicipales. Ces démarches ont été accompagnées de rencontres personnalisées visant à présenter le programme de la SORAC et les avantages liés à l'intégration de leurs installations au réseau de points de dépôt.

La SORAC s'était fixé un objectif de 15 ententes signées avec des écocentres au 31 décembre 2025. Cet objectif a été largement dépassé avec la conclusion de 28 ententes.

Grâce à ces efforts, 58 écocentres répartis dans 271 municipalités acceptaient les appareils visés par la SORAC au 31 décembre 2025. Huit autres ententes étaient en voie de finalisation à la fin de l'année et ont été signées au début de 2026.



Nos appareils sont
acceptés dans 58
écocentres du Québec !



En parallèle, la SORAC a poursuivi le développement de son réseau de points de dépôt publics et privés en collaboration avec des partenaires de transport et organismes municipaux. Cette approche permet d'offrir aux entreprises, commerces et institutions un accès accru à des lieux de dépôt sécuritaires et conformes partout au Québec.

Développement du réseau de points de dépôt (suite)

En parallèle au développement des points de dépôt, la SORAC a poursuivi ses démarches auprès de plusieurs transporteurs afin d'assurer une couverture efficace du territoire québécois et offrir un service de collecte adapté aux besoins des utilisateurs.

En 2025, de nouveaux partenariats ont été conclus avec Coderr, La Relance Outaouais et Option Métal Recyclé (OMR), qui agissent à la fois comme partenaires logistiques et points de dépôt régionaux. Ces ententes ont permis d'élargir le réseau de collecte et d'améliorer l'accessibilité du programme dans plusieurs régions du Québec.

Afin d'assurer une meilleure uniformité des coûts, la SORAC a également développé une grille tarifaire visant à standardiser les tarifs de transport selon la distance à parcourir et le nombre d'appareils récupérés.

La collaboration avec GoRecycle s'est également poursuivie afin de maximiser l'utilisation des écocentres comme points de dépôt et d'optimiser les opérations de collecte partout au Québec.

Appareils récupérés en 2025

Sous-catégorie de produits 2 :	QUANTITÉS MISES EN MARCHÉ (année de référence 2023)	QUANTITÉS RÉCUPÉRÉES EN 2024	TAUX DE RÉCUPÉRATION 2024	OBJECTIF (%)	ÉCART (en unités, kg, tonne, etc.)
Appareils ménagers et de climatisation	11 160	3 299	30 %	30 %	-49



NOTRE PRÉVISION = 30%
PERFORMANCE = 30%



Notre vision

Contribuer de façon significative à la protection de l'environnement et développer notre expertise afin de devenir un leader au Canada à titre d'organisme de récupération et de valorisation d'appareils à usage commercial et institutionnel de tous types.



Saviez-vous...

Qu'un appareil représente environ une tonne d'émissions de gaz à effet de serre **lorsqu'il n'est pas recyclé de façon conforme à la loi.**

1 appareil = 1 tonne d'émissions de gaz

Des actions concrètes

L'objectif à atteindre pour 2026 : récupérer au moins 35 % des **appareils de réfrigération et de congélation à usage commercial et institutionnel** dans la province.



SORAC



Destination finale des matières

Les appareils récupérés par la SORAC sont acheminés chez PureSphera. En 2025, plus de 98 % des matières récupérées ont ainsi été recyclées ou valorisées, selon les meilleures pratiques environnementales en vigueur.

MATIÈRE / COMPOSANT ET PROPORTION (%)	MODE DE DISPOSITION	DESTINATION FINALE
Compresseurs (12%)	La vidange du circuit de refroidissement est effectuée à l'aide d'un bras hydraulique mécanique. L'appareil est positionné de façon à assurer la vidange complète de son circuit de refroidissement et du compresseur. Un dispositif automatique d'aspiration sous vide est branché au circuit afin d'extraire le gaz réfrigérant et l'huile du compresseur (généralement contaminée aux CFC, HFC et HCFC) et ce, dans un environnement complètement étanche. Les compresseurs sont recyclés pour le cuivre et l'acier qu'ils contiennent.	Québec États-Unis Pakistan
Polyuréthane décontaminé (6%)	Le polyuréthane purifié (PUR) est valorisé afin de l'utiliser comme absorbant industriel.	Québec États-Unis
Métaux non-ferreux (9%) Métaux ferreux (55%)	Les carcasses des congélateurs et réfrigérateurs sont acheminées mécaniquement vers un broyeur qui les déchiquette. Un système sophistiqué de séparation des métaux est ensuite utilisé pour séparer la fraction lourde constituée de l'acier, de l'aluminium et du cuivre.	Québec
Verre (5%)	Le verre est séparé et renvoyé à des recycleurs qui le réutilisent sous différentes formes. Une grande proportion est transformée en poudre de silice et mélangée au ciment à partir duquel est fabriqué le béton.	Québec
Plastiques (8%)	Les carcasses sont broyées et le plastique est déchiqueté. Les copeaux font ensuite l'objet d'un tri optique qui permet la séparation des types de résine plastique. Les granules extraites servent de granulats ou de résine notamment pour la fabrication d'articles ménagers et divers.	Québec Ontario Tokyo
Autres (5%) • EAUX DE PROCÉDÉS • Câbles et fils • HUILES MINÉRALES • BATTERIES • MATIÈRES RÉSIDUELLES • AGENT DE GONFLEMENT • GAZ RÉFRIGÉRANT	Les câbles et fils sont manuellement séparés et métaux sont envoyés à des recycleurs spécialisés. Un procédé permet de décontaminer l'huile qui sera par la suite régénérée. Les batteries sont retirées manuellement pour être traitées selon les lois en vigueur. Les matières résiduelles sont déchiquetées et enfouies. Les carcasses sont envoyées vers un broyeur qui les déchiquette. Cette étape est réalisée sous atmosphère confinée et fermée afin de capter les gaz réfrigérants et les autres fluides frigorigènes (agents de gonflement des mousses isolantes). Les gaz sont séparés et traités selon les normes internationales. Les gaz réfrigérants récupérés (CFC, HFC, HCFC, HFO) sont envoyés à des installations spécialisées où ils sont purifiés ou appropriés traités selon les lois canadiennes et la réglementation.	Québec États-Unis

Liste des points de dépôt

Grâce aux efforts déployés en 2025 pour développer son réseau de collecte, la SORAC comptait 58 écocentres ainsi que plusieurs points de dépôt publics et privés répartis à travers le Québec au 31 décembre 2025.

Liste des points de dépôt (Écocentres)	
NOMS	ADRESSES
Écocentre de St-Fulgence	1838 Rte de Tadoussac, Saint-Fulgence, QC G0V 1S0
Écocentre de St-Honoré	775 Chem. du Volair, Saint-Honoré, QC G0V 1L0
Écocentre de St-David-de-Falardeau	42-52 Chem. 2 du Lac Sébastien, Le Fjord-du-Saguenay, QC G0V 1C0
Écocentre de Petit-Saguenay	35, Rue du Quai, G0V 1N0
Écocentre de Saint-Félix-d'Otis	132 Chem. du Lac Brébeuf, Saint-Félix-d'Otis, QC G0V 1M0
Écocentre de l'Anse-St-Jean	31 Chem. Saint-Thomas Sud, QC G0V 1J0
Écocentre de Saint-Urbain	7 Rue du Parc Industriel, Saint-Urbain, QC G0A 4K0
Écocentre de L'Isle-aux-Coudres	14 Chem. Pedneault, L'Isle-aux-Coudres, QC G0A 3J0
Écocentre Saint-Raymond	590 Chem. de Bourg Louis, Saint-Raymond, QC G3L 4E9
Complexe Environnemental de la Rouge	688 Chemin du Parc Industriel, Rivière-Rouge, QC J0T 1T0
Écocentre Amherst	1312 Rte 323 sud, Amherst, QC J0T 2T0
Écocentre Mont-Tremblant	60 Chem. de Brébeuf, Mont-Tremblant, QC J8E 3A9
Écocentre Sainte-Agathe-des-Monts	1710 Rue Principale E, Sainte-Agathe-des-Monts, QC J8C 1M2
Écocentre Val-des-Lacs	20, Rue Charron, Val-des-Lacs, QC J0T 2P0
Écocentre Sainte-Lucie-des-Laurentides	2143, Chem. Martin, Sainte-Lucie-des-Laurentides, QC J0T 2J0
Écocentre Lac-Supérieur	1101, Chem. du Lac-Supérieur, QC J0T 1J0
Écocentre Huberdeau	110 Chem. de la Rouge, Boileau, QC J0T 1G0

Liste des points de dépôt (Écocentres) suite

NOMS	ADRESSES
Écocentre La Minerve	75, Chem. La Minerve, La Minerve, QC J0T 1S0
Écocentre Vaudreuil-Dorion	2800 Henry-Ford Rd, Vaudreuil-Dorion, QC J7V 0V8
Écocentre Rigaud	32 Rue de la Coopérative, Rigaud, QC J0P 1P0
Écocentre de Salaberry-de-Valleyfield	2575, boulevard Monseigneur-Langlois, Salaberry-de-Valleyfield QC J6S 5P7
Écocentre de Fermont	2, rue du Camp, Fermont QC G0G 1J0
Écocentre régional de Sainte-Marie	1690, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie QC G6E 1N6
Écocentre régional de Frampton	10, route Boulet, Frampton QC G0R 1M0
Écocentre Lac-Etchemin	291, rue Deblois, Lac-Etchemin QC G0R 1S0
Écocentre de la Mitis	428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli QC G5H 4C4
Écocentre Amqui	20, rue de l'Écologie, Amqui QC G5J 2P3
Écocentre de Sayabec	14, route Rioux, Sayabec QC G0J 3K0
Écocentre Causapscal	614, route 132 Est, Causapscal QC G0J 1J0
Écocentre Témiscaming	156, rue de la Carrière, Témiscaming QC J0Z 3R0
Écocentre des Bergeronnes	6, rue du Quai, Les Bergeronnes QC G0T 1G0
Écocentre de Portneuf-sur-Mer	184, rue Principale, Portneuf-sur-Mer QC G0T 1P0
Écocentre satellite de Sacré-Cœur	210, rue de l'Anse-de-Roche, Sacré-Cœur QC G0T 1Y0
Écocentre Val-Des-Sources	375, boulevard Industriel, Val-des-Sources QC J1T 3A8
Écocentre de Rimouski	835, chemin Victor-Gauvin, Rimouski QC G5N 7C6
Écocentre Granby	1000, rue Boivin, Granby QC J2G 3N7
Écocentre Waterloo	900, rue des Ruisseaux, Waterloo QC J0E 2N0
Écocentre de la RICBS	695, rang Saint-Joseph, Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0

Liste des points de dépôt (Écocentres) suite

NOMS	ADRESSES
Écocentre régional de la MRC de la Vallée du Richelieu	3300, rang des Trente, Saint-Amable QC J0L 1N0
Écocentre Marguerite D'Youville secteur Nord	1700, montée Sainte-Julie, Varennes QC J3X 1P7
Écocentre Marguerite D'Youville secteur Sud	2050, boulevard Marie-Victorin, Varennes QC J3X 1S4
Écocentre de Ville de Saint-Sauveur	50, chemin Alpin, Saint-Sauveur QC J0R 1R0
Écocentre de l'Île d'Anticosti	143, rue Baie-Sainte-Claire, Port-Menier QC G0G 2Y0
Écocentre principal (Vimont)-LAVAL	1205, boulevard Dagenais Ouest Laval, QC, H7L 0A5
Aire de réception des matériaux secs (Fabreville)-LAVAL	4026, boulevard Dagenais Ouest Laval, QC, H7R 1L2
Écocentre Neuville	1310, chemin du Site, Neuville, QC, G0A 2R0
Écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	150, rue Clément-Paquet, Sainte-Catherine-de-la Jacques-Cartier, QC, G3N 3E5
Écocentre St-Alban	1160, route Philomène-Thibodeau (route 354), Saint-Alban, QC, G0A 3B0
Écocentre Rivière-à-Pierre	830, rue Principale, Rivière-à-Pierre, QC G0A 3A0
Écocentre St-Ubalde	570, rang St-Paul, Saint-Ubalde, QC, G0A 4L0
Écocentre principal Baie-Comeau	800, avenue Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau, QC, G4Z 3B7
Écocentre Baie-Trinité	28 route 138, Baie Trinité, QC G0H 1A0
Écocentre Godbout	122, rue Saint-Régis, Godbout, QC, G0H 1G0
Écocentre Clermont	119, chemin Snigole, Clermont, QC, G4A 1B1
Écocentre Thetford	3626, boulevard Frontenac Est, Thetford Mines
Écocentre du Val-Saint-François	666 chemin Keenan, Melbourne, QC, J0B 2B0
Écocentre de la municipalité Chertsey	225 Av. du Progrès, Chertsey, QC J0K 3K0
Écocentre de St-Ambroise	125 route 172 St-Ambroise, G7P 2N5

Liste des points de dépôt publics

NOMS	ADRESSES	MEMBRE / EXTERNE
PureSphera	100-4170, boul. La Prade, Bécancour QC G9H 0B6	Externe
Retail Logistics	3169 rue Joseph-Dubreuil, Lachine QC H8T 3H6	Externe
LaRelance	45, boulevard Sacré-Cœur, Gatineau, J8X 1C6	Externe
Doyon Després Inc.	8505 boul. du Quartier, Brossard, QC J4Y 3K4	Membre
Arteau récupération	460 rue Desrochers, Québec, QC G1M 1C2	Externe
Coderr	420, rue de la Science, Alma, QC. G 8C 0J7	Externe
OMR	550 Rue du Platine, Québec, QC G2N 2G6	Externe

Liste des points de dépôt privés

NOMS	ADRESSES	MEMBRE / EXTERNE
Nestlé	Montréal	Membre
Gestion Yvon Lachance	Salaberry-de-Valleyfield	Membre
Redbull	Laval, Longueuil, Québec	Membre
Pepsi Alex Coulombe	Québec	Membre

Activité d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ)

En 2025, les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation ont été orientées vers le soutien au déploiement du programme à l'échelle du Québec, le développement du réseau de points de dépôt et l'amélioration de la visibilité de la SORAC auprès des utilisateurs, des municipalités et des partenaires.

L'arrivée d'une ressource dédiée aux communications a permis de structurer davantage les initiatives et de renforcer la présence de l'organisation sur le terrain et dans l'espace numérique.

Activités d'ISÉ ayant eu lieu en 2025

Un plan de communication a été élaboré afin d'encadrer la réalisation de ces objectifs et de soutenir le déploiement du programme partout au Québec. Les actions mises en œuvre ont contribué à accroître la notoriété de la SORAC auprès des municipalités, des partenaires, des membres et des utilisateurs finaux.

POUR L'ANNÉE 2025, LA SORAC S'ÉTAIT FIXÉ 4 PRINCIPAUX OBJECTIFS :

1

Promouvoir le développement du réseau de points de dépôt publics à travers le Québec

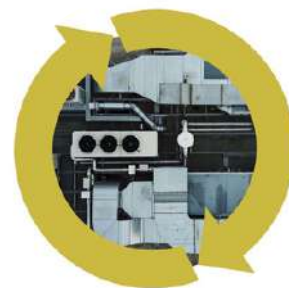
La SORAC souhaitait accroître le nombre d'ententes conclues avec les municipalités, les MRC et les régies intermunicipales, afin de faciliter l'accès au service de récupération des appareils. Chaque nouvelle entente devait être accompagnée d'actions de communication visant à informer les commerces, les institutions et les utilisateurs de la disponibilité de nouveaux points de dépôt dans leur région.

2

Promouvoir le processus de collecte des appareils en fin de vie auprès des utilisateurs finaux

La SORAC poursuivait l'objectif de mieux faire connaître son programme auprès des commerces et institutions visés par le règlement. Les efforts visaient notamment à expliquer les modalités de collecte, les avantages environnementaux du recyclage des appareils et les solutions offertes pour la récupération des équipements en fin de vie.

La SORAC désirait améliorer l'expérience des utilisateurs en rendant l'information plus accessible et plus facile à consulter. Cet objectif visait notamment à bonifier le contenu de la page de collecte, à intégrer une carte interactive des points de dépôt et à faciliter les démarches des utilisateurs souhaitant obtenir un service de récupération.



3

Mettre en place une stratégie de fidélisation des membres de la SORAC

La SORAC souhaitait valoriser davantage ses membres et accroître leur sentiment d'appartenance au programme. Cet objectif visait notamment à mettre en lumière leur contribution à la récupération des appareils, à maintenir une communication régulière avec eux et à renforcer leur engagement envers les objectifs du programme.

4

Optimiser la page de collecte des appareils sur le site Web de la SORAC

Une année de croissance pour la SORAC

L'année 2025 aura été marquée par l'expansion du réseau de collecte, la signature de l'entente avec GoRecycle et l'atteinte de l'objectif réaliste de récupération fixé à 30 %. Ces réalisations permettent à la SORAC d'aborder l'année 2026 avec confiance en vue d'atteindre la cible réglementaire provinciale de 35 %.

Participation aux Assises de l'UMQ

La SORAC a participé aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, un événement incontournable réunissant les élus et gestionnaires municipaux de l'ensemble du Québec. Cette présence a permis de faire connaître le programme auprès des décideurs municipaux, de sensibiliser les participants aux enjeux environnementaux liés à la gestion des appareils non fonctionnels et de présenter les avantages associés à l'implantation du réseau de collecte à travers le Québec.



Participation au Salon ARQ

La SORAC a également participé au Salon de l'Association Restauration Québec afin de sensibiliser les restaurateurs à l'importance du recyclage des appareils en fin de vie et de faire connaître les services de collecte offerts partout au Québec.

Colloque de Réseau environnement sur la GMR

La présence de la SORAC au Salon international des technologies environnementales Americana a permis d'établir de nouveaux contacts et de développer des opportunités de collaboration avec les acteurs du secteur environnemental.

Participation au Congrès annuel de la FQM

La présence de la SORAC au Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a permis de poursuivre les échanges avec les représentants municipaux de partout au Québec. Cet événement a constitué une occasion privilégiée de présenter le programme de récupération des appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels, de faire connaître les services offerts aux municipalités et de sensibiliser les participants aux enjeux liés à la gestion responsable de ces appareils en fin de vie.



Les rencontres réalisées sur place ont également contribué au développement de nouveaux partenariats et au renforcement du réseau de collecte de la SORAC à travers le Québec.

Participation au Congrès de l'AHQ

En novembre 2025, la SORAC a participé au Congrès de l'Association hôtelière du Québec afin de sensibiliser les gestionnaires hôteliers aux solutions de récupération offertes pour les appareils de réfrigération et de congélation en fin de vie. Cette présence a permis de rejoindre un secteur fortement visé par le programme.



Participation au colloque sur la gestion des matières résiduelles de l'IDDPNQL

La SORAC a participé au colloque sur la gestion des matières résiduelles organisé par l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL). Cet événement a permis de rencontrer des représentants des Premières Nations ainsi que plusieurs intervenants du secteur environnemental afin d'explorer des pistes de collaboration adaptées aux réalités des communautés des Premières Nations.



Mission au Nunavik

La directrice générale de la SORAC, Nathalie Desjardins, a participé à une mission au Nunavik en compagnie des autres organismes de gestion reconnus (OGR) par RECYC-QUÉBEC. Cette visite, qui comprenait notamment les communautés de Kuujuaq et de Tasiujaq, avait pour objectif d'évaluer les besoins du territoire et de planifier la récupération des appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels en fin de vie. Les échanges réalisés sur le terrain ont permis de mieux comprendre les défis logistiques liés à la collecte dans les communautés nordiques, où plusieurs appareils se retrouvent encore dans les sites d'enfouissement. La mission a également mis en lumière des initiatives inspirantes de réemploi, notamment à Tasiujaq, où certains appareils hors d'usage ont été réutilisés à des fins d'entreposage dans un commerce local. Cette visite constitue une étape importante dans les efforts de la SORAC visant à développer des solutions adaptées aux réalités du Nunavik et à favoriser une gestion plus durable des appareils en fin de vie.



Participation au Congrès annuel de l'ADA

La participation au Congrès annuel de l'Association des détaillants en alimentation a permis à la SORAC de rencontrer plusieurs acteurs du secteur alimentaire et de promouvoir les bonnes pratiques liées à la récupération des appareils réfrigérants commerciaux.



Outils de communications

Que contient un réfrigérateur de type commercial ?



Découvrez notre capsule informative

Quel est l'impact environnemental et les effets néfastes des composantes de ces appareils lorsqu'elles se retrouvent à l'enfouissement ? La SORAC a produit une capsule qui permet de le constater de façon frappante.

DÉCOUVREZ ICI NOTRE CAPSULE INFORMATIVE : <https://sorac.ca>



Autocollants

En 2025, la SORAC a poursuivi l'utilisation d'autocollants informatifs apposés directement sur les appareils visés. Ces outils permettent de communiquer les informations relatives au programme de récupération tout en renforçant la visibilité de la SORAC sur le terrain. Chaque autocollant comprend les coordonnées de la SORAC ainsi qu'un code QR menant directement au site Web, permettant aux utilisateurs d'accéder rapidement à l'information ou de communiquer avec notre équipe.



Bannières déroulantes

Deux types de bannières ont été développées. Le premier type est une bannière déroulante plus conventionnelle mettant de l'avant le programme de la SORAC.

En 2025, la SORAC a poursuivi l'utilisation de bannières déroulantes lors de salons, congrès et activités de sensibilisation partout au Québec. Ces outils visuels permettent de promouvoir le programme de récupération, d'accroître la notoriété de l'organisation et de communiquer les principales informations concernant les appareils visés et les services offerts.



La SORAC est le seul programme reconnu par RECYC-QUÉBEC pour prendre en charge les appareils réfrigérants commerciaux et institutionnels.

www.sorac.ca



Une bannière mettant en valeur le programme de la SORAC ainsi que deux bannières illustrant les composantes d'un appareil de réfrigération commercial ont continué d'être utilisées lors des événements.

Ces outils contribuent à sensibiliser les participants aux enjeux environnementaux liés à la récupération des appareils en fin de vie et favorisent les échanges avec les différents publics rencontrés.



Membres actifs de la SORAC

En date du 31 décembre 2025, cinquante-neuf (59) entreprises sont membres de la SORAC.

En date du 31 décembre 2025, cinquante-neuf (59) entreprises sont membres de la SORAC, ce qui représente un taux d'adhésion de 98 %. La SORAC a poursuivi ses efforts afin de recruter les entreprises visées par le Règlement et de maintenir leur engagement envers le programme. Les membres demeurent au cœur du succès de la SORAC et contribuent activement au développement du réseau de collecte, à l'augmentation des quantités récupérées et à l'atteinte des objectifs environnementaux du programme. La SORAC tient à remercier l'ensemble de ses membres pour leur confiance, leur collaboration et leur engagement envers la récupération responsable des appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels.

Liste des entreprises membres

- | | | |
|---|---|---------------------------------|
| → A.D.L. (DIVISION OF 2620-4271 QUEBEC INC) | → Hobart Canada | → Red Bull Canada Itée. |
| → Alex-Coulombe Ltée. | → Idéal Fût et Gaz | → Réfrigération New Air Inc. |
| → ARNEG CANADA Inc. | → Inox-Fab Inc. | → Russel Food Equipment Limited |
| → AXOM GROUP Inc. | → Julien Inc. | → Services Yves Coté Inc. |
| → Bazinet-Taylor | → Lajoie Réfrigération Inc. | → Solutions DDR |
| → Bunn-O-Matic, Corporation of Canada | → L'Atelier du Chef Québec Inc. | → Unilever |
| → Canadian Hospital Specialist (CHS) | → L'entrepôt du frigo Inc. | → Vendexx |
| → Celco Inc. | → Les cuisines Équinoxes Inc. | → Vivier Plus |
| → Costco Wholesale Canada Ltée. | → Les Distributions André Labbé Inc. | |
| → Custom Diamond Group | → Les entreprises Dauphinais Inc. | |
| → Déragon & Fils Inc. | → Les Entreprises Tzanet | |
| → Descairs | → Les Équipements Restaurant de l'Est | |
| → Développement AQUA Inc. | → Les équipements 3L | |
| → Distribution Sogitex Inc. (Équipement Rivard) | → Labmed Solutions | |
| → Équipement de Restaurant Bouchard | → Lassonde | |
| → Équipement de Restaurant Laval Inc. | → L'heureux inc. | |
| → Kupa Station | → Loblaws Inc. | |
| → EUROIDIB | → Métal Duquet (1994) Inc. | |
| → Familiprix Inc. | → Metro Richelieu Inc. | |
| → FGL Équipements Inc. | → Monas & Co Ltée. | |
| → Food Service Solutions Inc. | → MTL COOL (Div. de Solutions Technologiques Fenyx inc) | |
| → G. DOYON CUISINE Inc. | → Nestlé Canada inc. | |
| → Groupe PROTEC Distribution | → PRODUITS EN ACIER INOXYDABLE ASTOR Inc. | |
| → Groupe Distex | → Permul Ltée. | |
| → Habco Manufacturing Inc. | → Qualité Réfrigération Inc. | |
| | → Rapido Équipement Inc. | |

Les écofrais s'appliquent de façon rétroactive depuis le 1er décembre 2022.

VOTRE ENTREPRISE EST-ELLE VISÉE PAR LE RÈGLEMENT ?

sorac.ca

Mise en marché

Le tableau suivant présente les quantités mises en marché déclarées par les membres de la SORAC au cours de l'année 2025. L'augmentation observée s'explique notamment par la croissance des quantités déclarées par les membres, l'amélioration de la qualité des données ainsi que les activités de validation réalisées dans le cadre du programme.

SOUS-CATÉGORIE de produits 2 : appareils ménagers et de climatisation	QUANTITÉS MISES EN MARCHÉ, ANNÉE DE RÉFÉRENCE : 2023	QUANTITÉS DE MISES EN MARCHÉ 2025
	11 160	17 447

Bilan de masse

Le tableau suivant présente les quantités de matières récupérées à la suite du traitement des appareils collectés par la SORAC en 2025. Le recyclage demeure le principal mode de gestion utilisé, permettant de valoriser la majorité des matières provenant des appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels récupérés.

TYPE DE MATIÈRES	RÉEMPLOI (kg)	RECYCLAGE (kg)	VALORISATION (kg)	ÉLIMINATION (kg)	TOTAL (kg)	% de QUANTITÉ de matière récupérée sur le total récupéré
Eaux de procédés		9795			9795	2%
Polyuréthane décontaminé			25 076		25 076	6%
Métaux non-ferreux		39 488			39 488	9%
Métaux ferreux		235 578			235 578	55%
Compresseurs		52 648			52 648	12%
Verre		23 065			23 065	5%
Câbles et fils		1 410			1 410	<1%
Huiles minérales		1295			1295	<1%
Plastiques		33 771		884	33 771	8%
Batteries		597		597		<1%
Matières résiduelles				5 469	5 469	1,3%
Agent de gonflement				655	655	<1%
Gaz réfrigérant	50			383	433	<1%
Total des modes de gestion (kg)	50	397 647	25 076	6 507	478 502	100%
Total des modes de gestion (%)	0,01%	92,63%	5,84%	1,52%	100%	

Bilan financier

Coûts afférents au programme au 31 décembre 2025

Les revenus de la SORAC ont poursuivi leur croissance en 2025 grâce à la contribution des entreprises membres et à la consolidation du programme. Cette progression a permis à l'organisation de poursuivre le développement de ses activités, d'élargir son réseau de collecte et de renforcer ses opérations partout au Québec.

REVENUS

Écofrais	2 544 197 \$
Adhésions, intérêts et autres revenus	40 130 \$
TOTAL	2 584 327 \$

CHARGES

Coûts directs d'exploitation

Recyclage	234 237 \$
Transport	242 613 \$
Entreposage	31 994 \$

Autres charges

Administration	685 796 \$
Communication et ISÉ	25 662 \$
Plateforme écofrais, licence et site web	32 626 \$

TOTAL	1 252 928 \$
--------------	---------------------

EXCÉDENTS DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

Réserve financière

Solde à l'ouverture de l'exercice	1 767 501 \$
Montant versé au fonds de réserve :	23 343 \$
Excédent des revenus sur les charges :	1 330 605 \$

SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	3 121 449 \$
-------------------------------------	---------------------

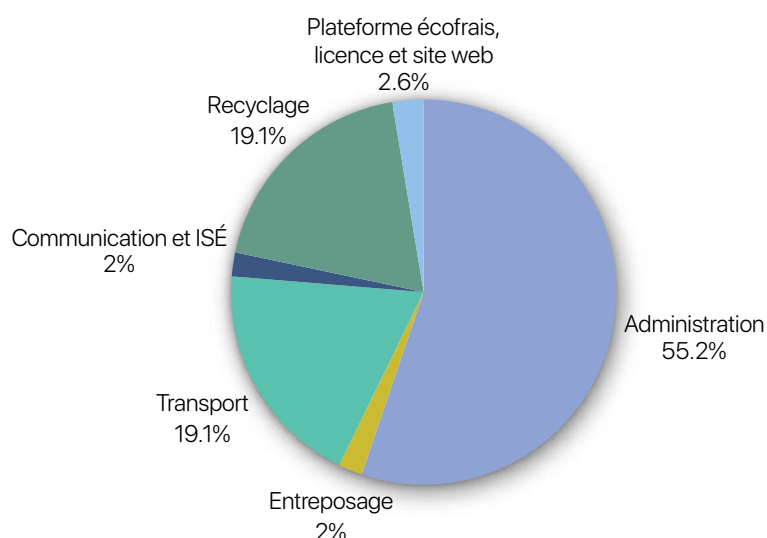
Bilan financier (suite)

La lecture des états financiers de l'année 2025 nous permet de constater la croissance continue des revenus et des activités de la SORAC. Ils sont passés de 2 185 360 \$ en 2024 à 2 583 533 \$ en 2025. Cette augmentation s'explique notamment par la progression des quantités mises en marché déclarées par les membres et par la consolidation du programme à l'échelle du Québec.

Pour ce qui est des dépenses, l'année 2025 a été marquée par la poursuite de la transition vers une gestion entièrement autonome de la SORAC. Cette évolution s'est accompagnée d'investissements importants en ressources humaines, en développement du réseau de collecte, en technologies et en outils de gestion afin de soutenir la croissance du programme et préparer l'atteinte de la cible réglementaire de récupération de 35 % en 2026.

La SORAC demeure toutefois en excellente santé financière. Avec un excédent des revenus sur les charges de 1 330 605 \$, l'organisation a pu bonifier son fonds de réserve pour atteindre 1 338 786 \$, lui permettant d'assurer sa stabilité financière et de poursuivre le déploiement de ses activités dans les prochaines années.

Coûts afférents au programme



L'OBJECTIF DE RÉCUPÉRATION MINIMAL VISÉ PAR LE RÈGLEMENT EST DE **35 %** À COMPTER DE 2026.

Ce programme permettra le traitement sécuritaire des composantes dangereuses contenues dans les produits récupérés tels que :

- Gaz réfrigérants et agents de gonflement de la mousse isolante
- Interrupteurs au mercure
- Huiles de compresseurs
- Circuits imprimés et autres composantes électroniques.

La SORAC est un OGR reconnu par RECYC-QUÉBEC dans le cadre du Règlement sur la récupération et de la valorisation de produits par les entreprises.

27 juin 2023 : Entente formelle signée avec Recyc-Québec

**POUR TOUTES DEMANDES
OU COMMENTAIRES :**

info@sorac.ca
www.sorac.ca